

anim' *action*

Secteur Enfance



RAPPORT D'ACTIVITÉ ANNÉE 2020

enfance1@animaction.asso.fr
enfance2@animaction.asso.fr

1) Contexte

L'année 2019 avait été marquée par des changements importants au niveau de l'équipe et de nos locaux mais aussi au niveau du rythme scolaire. A la rentrée 2019, les enfants étaient retournés sur des semaines à 4 jours ce qui avait supprimé les TAP's et remis en place l'ALSH sur journée complète le mercredi.

Investi à compter du printemps 2019, le pôle enfance a été utilisé pour sa première année complète en 2020. Celui-ci est constitué de 2 salles d'activités pour les 3-6 et les 6-8 ans, d'un espace de réunion, de bureaux pour la coordination enfance, la comptabilité et le secrétariat. Malgré quelques soucis techniques, il procure de meilleures conditions de travail et d'accueil au quotidien. Des ajustements et améliorations sont toutefois nécessaires, avec la perspective d'une phase 2 de travaux pour la création d'une extension, de manière à accueillir également les plus grands dans le même ensemble de bâtiments.

Avec une équipe remaniée à 8 permanents à partir de la rentrée scolaire 2019-2020, l'équipe enfance a poursuivi sa transition avec le départ progressif de certains membres et l'arrivée de nouvelles recrues.

Enfin, impossible d'aborder l'année 2020 sans évoquer la pandémie liée au Covid-19 et les nombreux impacts sur notre activité associative, en l'occurrence liée au secteur enfance.

2) Rappel des objectifs éducatifs du secteur enfance

Le projet éducatif, porté et maîtrisé par l'équipe pédagogique, continue d'être évalué entre chaque période (scolaire et vacances) pour être réadapté et ainsi favoriser la cohérence entre les différents projets de direction et pédagogique en découlant. Ce projet est constitué de 3 parties ayant chacune des objectifs éducatifs propres :

a) Notre conception de l'enfance et nos ambitions pédagogiques

- Assurer le respect des besoins et droits de l'enfant,
- Permettre à chaque enfant de faire ses choix et de se construire,
- Proposer aux enfants une organisation collective des loisirs,
- Accompagner les dynamiques de rencontres,
- Questionner les questions culturelles et sociales au sein d'un groupe.

b) Les espaces éducatifs pour l'enfant

- Affirmer notre place au sein de la communauté éducative tout en proposant des ponts et partenariats avec les acteurs de l'éducation des enfants,
- Accompagner les parents sur les questions de parentalité,
- Favoriser la découverte de son territoire.

c) Le secteur enfance dans l'association

- Travailler la cohérence pédagogique entre nos divers accueils,
- Rendre lisibles les actions et orientations vis à vis des organes décisionnels de l'association et de ses adhérents.

3) Ressources Humaines

a) Équipe permanente

- Arrivées en septembre 2019 pour intégrer l'équipe enfance, Amélie DAULAY-LEPRETRE et Camille GANTIER poursuivent leur prise en main du projet pédagogique sur l'année scolaire suivante 2020-2021.
- Élodie RELANDEAU (co-responsable) est remplacée par Olivia PATRON (adjointe enfance et anciennement accueillie en stage BPJEPS bi-qualifiant) au début du printemps 2020.
- Maxime CORNILLE (co-responsable) entame sa formation longue durée dans le cadre d'une reconversion

à partir de septembre 2020 ; Il est remplacé temporairement par Julien BOGUSLAWSKI (responsable enfance).

b) Accueil de stagiaires

Cette année encore, plusieurs stages courts ont eu lieu : BAFA, stage découverte collège et lycée, mais avec certaines contraintes dues à la pandémie et aux restrictions mises en place. Toutefois, le Conseil d'Administration de l'association a décidé de tout faire ce qu'il était possible d'engager sur le terrain pour continuer d'accueillir des jeunes dans le cadre de divers stages et formations, considérant que ce public était potentiellement un des plus impactés par les restrictions sanitaires imposées pour contrer la propagation de la maladie.

c) Formations

- Dans la perspective de la mise œuvre début 2021 du nouveau logiciel de présence-facturation + portail famille, formation de plusieurs jours pour le responsable enfance en intérim (Julien B) + Anne-Christine DUPONT et Sylvie TRANCHET-CANAL à l'accueil du pôle enfance.

- Formation base BAFA pour Virginie CONNAN : reportée en 2021

- Formation de reconversion pour Maxime C : accord de l'employeur dans le cadre du dispositif de formation FONGECIF/Transition-Pro, permettant d'assurer le remplacement. Formation de plusieurs mois (septembre 2020-mai 2021).

4) la vie associative

a) Accompagnement à la scolarité

La période scolaire 2019-2020 a été particulière en raison de la pandémie impactant les fonctionnements à compter de mars 2020. Projet en place depuis de nombreuses années, l'accompagnement scolaire a connu des difficultés à recruter de nouveaux bénévoles pour cette activité auprès des enfants.

Reconduit lors de la rentrée scolaire 2019, avec 6 bénévoles, le projet a subi un coup d'arrêt brutal, avec la mise en place des confinements et restrictions. Impossible à redémarrer avant juin 2020, le projet n'a pas pu reprendre à la rentrée de septembre 2020, en raison de :

- La situation sanitaire encore instable et les restrictions en place, empêchant concrètement la relance de cette activité, organisée en marge de l'accueil périscolaire le lundi soir,

- La vigilance particulière des publics dits fragiles quant à la pandémie, (qui composent la totalité des bénévoles de l'accompagnement scolaire), et qui donc ont exprimé leur hésitation/précaution à ne pas reprendre leur activité bénévole d'accompagnement auprès des enfants, afin de ne pas s'exposer.

b) La commission enfance

La Commission Enfance permettait de faire le lien avec le Conseil d'Administration (CA) en donnant la parole aux salarié-es et adhérent-es. Elle permettait de travailler certaines problématiques, envies, projets et ainsi dynamiser la vie associative du secteur Enfance de l'association. Elle constituait également une porte d'entrée privilégiée vers le CA. Cependant, depuis quelques années nous avons observé des difficultés dans sa mise en place. Dans le sillage de la nouvelle organisation autour de la gouvernance, une recomposition des groupes/commissions a eu lieu courant 2020. L'objectif est désormais d'impliquer les publics, adhérents, familles, dans des groupe-projets thématiques, plutôt que des commissions centrées sur les publics (tranches d'âge ou types d'accueil), de manière à éviter des effets de cloisonnement dans l'association, mais plutôt de mobiliser les adhérents sur des sujets porteurs.

c) Le lien avec les bénévoles

Alors qu'en 2019, on a pu voir une nouvelle fois de nouveaux parents se rendre disponibles pour de l'aide sur les séances d'inscription de l'année ou d'autres occasions (une dizaine de bénévoles se sont ainsi relayé-es sur ces séances, à raison de 3 bénévoles par créneau), la pandémie a mis à terre toutes les vellétés en matière de dynamique bénévole et de mobilisation de publics.

La mise en œuvre du portail famille pour fluidifier les inscriptions, réservations... va répondre à un usage plus mobile et interactif pour les parents, à partir de leurs tablettes, téléphone ou PC, mais va, de manière collatérale, rendre caduques les regroupements ou temps forts du type inscriptions d'été, où l'implication de bénévoles était jusque-là ritualisée.

L'association doit donc désormais, à la faveur des nouveaux groupes-projets par exemple ou des nouvelles instances de gouvernance créées, impliquer de nouveau les adhérents, sous de nouvelles formes et pour de nouveaux objectifs.

5) Focus sur les camps 2020

a) Maintien des camps

La situation sanitaire au printemps 2020 apportait un grand flou sur les possibilités ou non d'assurer le bon déroulement des camps d'été enfance. Au cours du confinement, l'équipe de coordination, en lien avec les co-présidents, a travaillé à permettre concrètement leur déroulement au cours de l'été en restant en veille permanente sur les évolutions réglementaires exceptionnelles, en anticipant les éventuelles annulations à réaliser en dernier ressort si la situation l'exigeait et en organisant les modalités de réservation par les familles.

Pour assurer la sécurité de tous et engager l'activité, les réservations ont eu lieu par mail, dès le mois de mai.

En 2019, 111 enfants avaient été accueillis en camps d'été, ce qui représentait la plus grosse année en terme quantitatif depuis la mise en place des camps d'été, avec 8 camps organisés. Évidemment, les conditions d'inscription adaptées, les inquiétudes sanitaires très présentes, le décalage de vacances familiales du fait du confinement, les protocoles restrictifs au sein des séjours... ont fortement porté à la baisse (-37%) le nombre d'enfants parti en camp en 2020 : 70 enfants sur 6 camps organisés. Mais avoir maintenu le fonctionnement de ces camps dans cette période très troublée est une satisfaction pour l'équipe d'Anim'action, en terme de service rendu aux familles et de continuité de cette action emblématique de l'association.

b) Evolution des publics

Depuis plusieurs années, nous proposons nos camps à l'ensemble des familles du territoire communautaire, en communiquant par le biais d'autres structures enfance et des écoles, avec une communication ciblée vers les communes de Rouans, Cheix-en-Retz et Vue (communes non dotées en structure organisant des camps d'été), en + de Port-St-Père et St Mars de Coutais bien entendu.

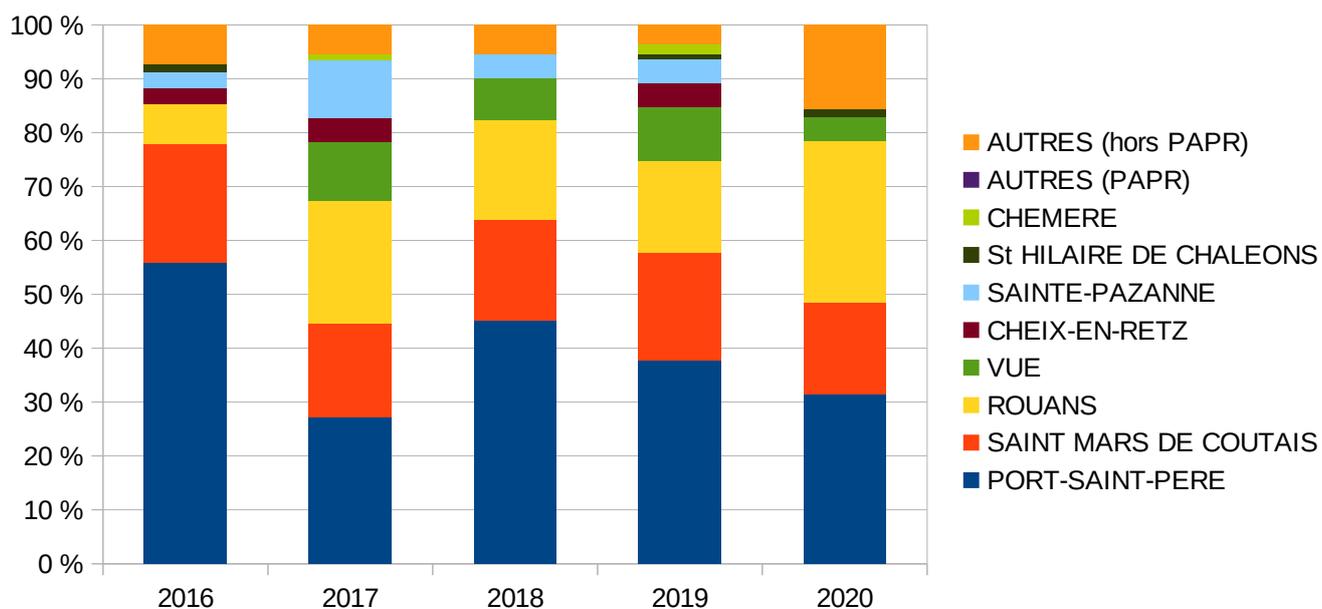
En 2019, par rapport à 2018, les effectifs provenant de Port-Saint-Père étaient stables / 2018, mais en proportion, passaient de 53 % à 38 %. En 2020, les effectifs port-st-périns ont été divisés par 2 (même logique pour les enfants de St Mars de Coutais). L'été 2021 devra voir ces effectifs remonter sensiblement, en lien avec l'hypothèse d'un effet principalement « pandémique » comme cause de ces baisses chez notre public cible.

Alors que les publics de Vue et Cheix-en-Retz progressaient régulièrement, un coup d'arrêt brutal est noté en 2020 sur la participation des enfants provenant de ces communes. Ce n'est pas le cas des enfants provenant de Rouans dont le nombre continue d'évoluer malgré le contexte, en nombre et donc en

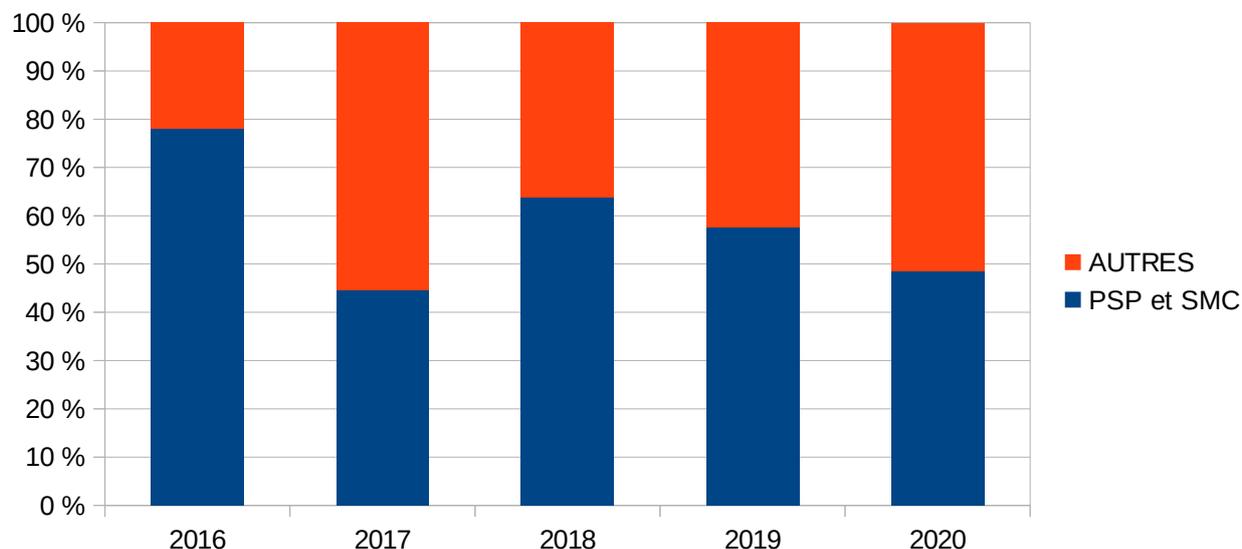
proportion de l'ensemble.

CAMPS ENFANCE 2020	PORT-SAINT-PERE	SAINT MARS DE COUTAIS	ROUANS	SAINTE-PAZANNE	CHEIX-EN-RETZ	St HILAIRE DE CHALEONS	CHEMERE	VUE	AUTRES (PORNIC AGGLO PAYS de RETZ)	AUTRES	détails des communes	TOTAL
PARTHENAY	5	1	4					1		2	Le Pellenn (2)	13
1 ^{er} DEPART	5		6							2	Le Pellerin (1), Bobigny (1)	13
BASE EPHEMERE	7	1	1			1				4	Brains (2), St Léger (2)	14
LIÂNE CHAUVE	1	5	1							1	St Philbert (1)	8
VELO ITINERANT	1	1	3					2		2	Brains (1), St Nazaire (1)	9
GUENROUET	3	4	6									13
												0
												0
TOTAL	22	12	21	0	0	1	0	3	0	11		70
%	31%	17%	30%	0%	0%	1%	0%	4%	0%	16%		- 37% / 2019

Le ratio Pornic Agglo Pays de Retz (77%) / hors Pornic Agglo Pays de Retz (23%) était stable depuis 2015, malgré les variations d'effectifs. En 2020 celui-ci varie sensiblement du fait de la situation exceptionnelle : Pornic Agglo Pays de Retz (67%) / hors Pornic Agglo Pays de Retz (33%).



Au fil des ans, afin de conserver un volume d'activité conséquent, l'association a diversifié ses publics participant aux camps, en élargissant son périmètre d'information et en montant en qualité au niveau des supports de communication mis en œuvre.



Rappel : Pour assurer la mixité sociale sur les camps, des places sont réservées dans chacun de ceux-ci, aux premiers quotients de la grille tarifaire.

6) Tarification

a) Tarification accueils enfance

Suite à une évolution de la tarification les années précédentes (objectifs : évolution progressive des produits de l'activité et éviter les effets de seuil trop importants en cas de stagnation de la tarification sur une trop longue période, comme la période 2014-2018), le Conseil d'Administration a décidé de ne pas faire évoluer la grille de tarification enfance en 2020 de manière à préserver les familles, en cette période très troublée à de multiples niveaux.

En 2018, une neuvième tranche haute de quotient familial avait été introduite, en lien avec la typologie des adhérents : quotient à partir de 2091 et +.

En 2019, le rapprochement entre les différentes tarifications (APS, ALSH mercredi, petites vacances, vacances d'été...) s'était poursuivi pour + de cohérence.

b) Adhésion associative

Le Conseil d'Administration et l'équipe de Coordination ont travaillé à ajuster notre système d'adhésion à l'association, dans un objectif d'équité et de simplification.

Supports de communication à destination des adhérents :

Les adhésions ne sont plus de date à date ?

Exact ! Désormais, l'adhésion « Anim'action » porte sur l'année civile complète.

A partir de quand on change de système ?

Dès maintenant ! Du coup, toutes les adhésions prises depuis janvier de cette année comptent pour 2020. Elles seront à renouveler en janvier 2021.

Evolution de l'adhésion à l'association

Quels sont les types d'adhésion qui existent désormais ?

L'Adhésion « Anim'action » (par foyer) et l'Adhésion « associative » (les assos qui adhèrent à Anim'action)

Du coup, l'adhésion individuelle n'existe plus ?

Exact ! Pour les jeunes ou adultes qui étaient adhérents individuels, ça va permettre maintenant à toute la famille de bénéficier des services de l'asso et de s'y impliquer !

Evolution de l'adhésion à l'association

A combien est maintenant la cotisation pour l'adhésion « Anim'action » annuelle ?

20€ comme avant !
Pour chaque adhésion, Anim'action reverse 15€ à Animation Rurale 44, notre fédération qui apporte du soutien à la vie asso.

Certains vont payer 2 fois rapprochées ??

Non, on a prévu une période charnière !
Pour les anciens adhérents individuels, la bascule est automatique sans surcoût en 2020.
Pour les anciens adhérents familles, les adhésions à compter de Sept 2019 comptent pour 2020 en entier !



anim'action
2020

Evolution de l'adhésion à l'association

Adhérer, qu'est-ce que ça veut dire au juste ?

Pourquoi avoir Changé de système d'adhésion ?

Pour simplifier le fonctionnement pour tous (adhérents, secrétariat...). Désormais, le renouvellement des Adhésions se fera uniquement en janvier de chaque année !

Adhérer à Anim'action, c'est plein de choses :

- S'accorder avec les valeurs de l'asso,
- Bénéficier de services,
- Pouvoir s'investir dans des projets,
- S'informer, participer,
- Voter à l'AG !
- Prendre du plaisir, découvrir,
- Rencontrer, s'entraider,
- Prendre des responsabilités
- ...

Une autre question ?

Venez nous en parler directement !



anim'action
2020

Evolution de l'adhésion à l'association

7) Partenariats institutionnels

- Saint Mars de Coutais

En 2020, comme en 2019 (mais pas pour les mêmes raisons), nous avons fait le choix, en concertation avec la Municipalité, de fermer l'accueil de loisirs du mois de juillet à Saint Mars de Coutais et d'accueillir tous les enfants sur Port-Saint-Père, de manière à plus facilement mettre en œuvre les protocoles sanitaires exigés pour l'accueil des mineurs.

Nous souhaitons travailler ensemble sur les différents temps d'accueil des enfants, c'est pourquoi nous continuons de participer aux réunions en lien avec le PEDT. De plus, au cours de l'année, 3 réunions sont programmées avec les élus pour faire le point sur l'avancée des projets, les questions techniques, les fréquentations des accueils...

En 2019, nous avons renouvelé la convention pluriannuelle de partenariat (2019-2021, sur les périodes scolaires, avec tacite reconduction jusqu'à 2022).

- Port-Saint-Père

Les activités Enfance de l'association se développent dans le cadre d'une compétence communautaire (Pornic Agglo Pays de Retz). Toutefois, pour des questions de proximité et de quotidien, nous échangeons autour de différents axes avec la Municipalité de Port-Saint-Père.

En 2019, nous étions revenus sur un rythme de 4 jours d'école, induisant l'arrêt des activités TAP, assurés par l'association depuis plusieurs années, dans le cadre des nouveaux rythmes scolaires. Notre demande de remettre en place, sur les temps du midi, « La Malle » sur les temps de cour n'avait pas été acceptée par la Municipalité de Port-Saint-Père.

En 2020, les discussions ont également porté sur les questions de bâtiments et le changement de locaux. Même si le Pôle Enfance est dans le champ de compétences de Pornic Agglo Pays de Retz, un certain nombre d'espaces que nous utilisons ou utilisons sont ou redeviennent de compétence municipale. De nouvelles conventions ont du être ainsi réinterrogées (en attente de formalisation : cf. 2021).

En fin d'année scolaire 2019-2020, une expérimentation a eu lieu en collaboration avec la Municipalité (sur une semaine, en juin) de manière à accueillir les enfants de la commune qui ne pouvaient être scolarisés dans les écoles de la commune, en raison de protocoles d'accueil trop restrictifs pour accueillir tous les enfants à ce moment-là (jauges réduites).

- La communauté d'Agglomération Pornic Agglo Pays de Retz (PAPR)

Depuis la remise des clés du Pôle Enfance à l'association, des échanges réguliers entre les services de la Communauté d'Agglomération et Anim'action ont lieu pour finaliser les différentes demandes en terme d'aménagement, de mobilier, de finition du bâtiment, voire de soucis techniques pour certains récurrents (infiltrations d'eau à chaque pluie soutenue).

De par son champ de compétences et le montant des subventions octroyées, Pornic Agglo Pays de Retz figure parmi les premiers financeurs du secteur Enfance de l'association.

- Direction Départementale de la Cohésion Sociale 44

La DDCS nous a régulièrement conseillé au sujet de l'utilisation du logiciel de télé-procédure pour la déclaration de nos différents accueils. La DDCS met aussi à jour régulièrement les informations officielles concernant les obligations en tant qu'organisateur et met en place, une fois par an, une rencontre pour les responsables de ces accueils. Un certain nombre de journées de formation thématiques enfance-jeunesse sont également programmées sur le Département.

En 2020, la situation sanitaire a nécessité également une communication descendante vers les structures de terrain, communication qui a mis du temps à se mettre en place, dans le sillage d'une réorganisation nationale des ministères, celui de Jeunesse et Sports se retrouvant désormais dans le champ de celui de l'Éducation Nationale.

- Les écoles

Nous maintenons un lien fort avec les 2 écoles de la commune de Port-Saint-Père au travers de rencontres et de temps d'échanges sur des préoccupations communes (APS, espaces partagés, liens avec les familles). Nous provoquons également, tant que faire se peut au vu du contexte, des temps de rencontre en début d'année scolaire, afin de présenter les différents changements nous concernant et pauser les bases d'organisation pour l'année.

Depuis la rentrée scolaire 2019 et avec notre intégration dans le Pôle Enfance, nous avons mis à disposition les cuisines du Pôle Enfance aux équipes enseignantes. Les institutrices des maternelles des 2 écoles s'en sont saisi pour des ateliers cuisine. Cette nouveauté a permis d'améliorer les liens entre les écoles et l'association, ce qui est positif. Nous souhaiterions pouvoir aller plus loin en proposant des sujets de projets communs, mais la période de pandémie n'est toujours pas propice aux partenariats de ce type et au brassage des publics.

Notre participation aux conseils de l'école publique des Hirondelles permet d'être au courant de l'activité et des projets de l'école, de manière à adapter notre fonctionnement en cas de situations exceptionnelles. Cette participation permet également une régularité dans le partage des préoccupations communes. Nous échangeons régulièrement avec l'école privée de l'Alliance également et sommes à l'écoute de leurs préoccupations, notamment lors de leurs journées pédagogiques situées en temps scolaire et pour lesquelles nous nous organisons pour accueillir les enfants dont les familles n'ont pas trouvé de moyen de garde.

Au cours des vacances d'automne 2020, et au vu de la vigilance collective pour éviter tout décrochage scolaire ou retard dans les apprentissages en raison de la pandémie et de ses restrictions en terme d'accès à l'école, nous avons adapté notre fonctionnement au niveau de l'accueil de loisirs de vacances, afin de permettre, à la demande de l'école publique, l'accueil des enfants sur des sessions de travail scolaire le matin et en ACM l'après-midi.

8) Fréquentations

En 2019, l'activité avait été très porteuse sur le secteur enfance : + 5800 heures de présence enfants environ avaient été relevées par rapport à 2018 (année en retrait à ce niveau).

En 2020, la situation sanitaire a occasionné des fermetures, des ralentissements, un redémarrage poussif de l'activité avant un nouveau ralentissement... Bref, une activité fortement chamboulée, avec l'attention de la structure à adapter son personnel en fonction des besoins. Un placement en activité partielle a donc été opéré en 2020, dès que cela s'est montré nécessaire et judicieux.

Pour préserver la continuité des structures d'accueil de mineurs, la CAF a mis en place un système de consolidation des heures réalisées sur 2019, sur les périodes 2020 fortement impactées (confinements par exemple).

L'année, au niveau quantitatif et de ce qui a été déclaré à la CAF pour les prestations liées a donc été découpée en 4 parties :

- Du 1^{er} janvier au 15 mars 2020 : données réelles 2020
- Du 16 mars au 31 juillet 2020 : données reconstituées 2019
- Du 1^{er} août au 31 octobre 2020 : données réelles 2020
- Du 1^{er} novembre au 31 décembre 2020 : données reconstituées 2019.

Sur cette base, voici l'évolution des fréquentations sur 3 ans :

- ALSH Petites vacances = 9 297 h en 2020 / 11 181h en 2019 / 6 400h en 2018
- Accueil Périscolaire = 31 770h en 2020 / 33 077h en 2019 / 34 106h en 2018 (ce secteur représente entre 45 % et 50% des heures enfance réalisées sur l'année, d'où son poids dans l'ensemble).
- ALSH mercredi = 9 801h en 2020 / 9 305h en 2019 / 7 323h en 2018 (retour à la journée complète en

septembre 2019).

- ALSH Grandes Vacances été = 13 896h en 2020 / 14 388h en 2019 / 13 216h en 2018

- Camps = 4160 h en 2020 / 4 290h en 2019 / 3 550h en 2018

Bien entendu, la consolidation des heures 2019 opérée par la CAF sur certaines périodes clés permet à l'association de maintenir techniquement un niveau d'activité intéressant, dans une période de ralentissement généralisé. L'adaptation des ressources humaines, l'utilisation du dispositif d'activité partielle et l'accès à des aides spécifiques permettent au secteur enfance d'aborder 2021 dans des conditions intéressantes, à un moment où l'activité ne redémarre pas vraiment (3^e, 4^e vagues...?) et où les aides et dispositifs d'état vont se réduire, voire stopper.

9) Perspectives

Comme beaucoup, nous étions loin d'imaginer qu'une crise sanitaire majeure allait perturber grandement le rythme de nos activités dédiées à l'enfance, comme l'ensemble des actions de l'association sur cette année 2020 et à suivre.

Fermé lors du 1^{er} confinement, accompagnant activement le dé-confinement avec une expérimentation d'accueil d'enfants ne pouvant être scolarisés en juin, maintenant ensuite son activité estivale, puis subissant une reprise poussive à l'automne et un nouveau confinement partiel, le secteur enfance sort éprouvé de cette année 2020 si particulière. Mais il aborde 2021 avec des bases solides, tant au niveau humain, que de l'entraide, ainsi que de l'aspect financier, conforté par les aides spécifiques et une réorganisation d'équipe en place depuis l'automne 2019, redonnant structurellement de l'air au secteur.

Les projections actuelles sur 2021 nous invitent à la plus grande prudence, car les grands changements opérés dans les rythmes familiaux à la faveur de cette crise peuvent impacter durablement nos activités.

Enfin, en articulation avec la nouvelle gouvernance enclenché fin 2020 à l'occasion des AG ordinaires et extraordinaires, le secteur enfance doit s'atteler à relancer sa dynamique bénévole et de nouveau impliquer, tant que faire se peut, les adhérents dans des groupes-projets, afin de préserver la dynamique associative mise en difficulté par les longues périodes de restrictions sociales.

